

APPLIQUER SON PROGRAMME DE CADENASSAGE

À la fin de la formation, le participant sera familier avec le programme de cadenassage ainsi que les règles de l'entreprise.

Cible : Employés qui doivent appliquer les procédures de cadenassage, superviseurs, responsables SST, membres du comité de santé et de sécurité.

Durée : 3 h

Prérequis : L'entreprise doit s'être dotée d'un programme de cadenassage.

Approche pédagogique :

Exposé théorique à l'aide de support média, échanges et discussions, exercices en groupe et individuels.

Information supplémentaire :

- Ce cours est admissible aux crédits d'impôts pour la formation d'Emploi Québec.
- Cette formation répond aux requis du Règlement de la santé et de la sécurité du travail.
- Cette formation utilise le programme de cadenassage de l'entreprise, lequel est revu avant d'offrir la formation par le conseiller pour veiller à sa conformité.
- À la suite de cette formation, votre conseiller peut vous aider à améliorer votre programme de cadenassage à l'aide d'un audit de conformité ainsi que de sensibiliser les autres travailleurs qui peuvent être affectés par la mise en œuvre du cadenassage en entreprise.

Objectifs généraux Au terme de la formation, le participant sera en mesure de...	Sommaire du contenu
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître l'importance du cadenassage • Identifier les dispositifs d'isolement pour mettre les équipements à énergie zéro • Se familiariser avec les procédures de cadenassage • Se familiariser avec le contenu du programme de cadenassage de l'entreprise • Reconnaître la complexité des autres méthodes de contrôle des énergies 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue d'accidents potentiels et des zones dangereuses • Causes d'un démarrage accidentel • L'utilité du cadenassage comme moyen de prévention • Revue du cadre légal s'appliquant au cadenassage • Revue des principales sources d'énergie présentes sur les machines • L'importance du point de coupure • Exemples de dispositifs d'isolement et d'accessoires de cadenassage à utiliser • Présentation d'une procédure générale de cadenassage • Vérification « énergie zéro » • Présentation d'une procédure de decadenassage • Contenu type d'une fiche de cadenassage • Le cadenassage de groupe • Présentation du programme type de cadenassage et des particularités de celui de l'entreprise • Revue de certaines exceptions : tâches pour lesquelles il n'est pas possible de cadenasser • Autres moyens ou méthodes à utiliser pour effectuer ces tâches de façon sécuritaire • Exigences du RSST (Articles 189.1, 188.4 et 188.2) • Importance de l'appréciation du risque pour documenter les exceptions

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en gestion de la prévention.